



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.10 (ajout de mélanges en cuve)

N° de la demande : 2013-6936

Demande : Demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.10 (ajout de mélanges en cuve)

Produit : Herbicide Tundra

N° d'homologation : 29367

Matières actives (m.a.) : 15,5 g/L de pyrasulfotole, 87,5 g/L de bromoxynil et 46 g/L de fénoxaprop-p-éthyl

Numéro de document de l'ARLA : 2404779

Contexte

L'herbicide Tundra est un herbicide sélectif de postlevée utilisé pour la suppression ou la répression des graminées et mauvaises herbes à larges feuilles dans le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps. Pour obtenir des renseignements précis sur les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et le port d'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'homologation de l'herbicide Tundra afin d'inclure une allégation de suppression de l'érodium ciculaire lorsqu'il est appliqué en mélange en cuve composé de 280 g m.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester + sulfate d'ammonium (AMS) dans le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

De telles évaluations ne sont pas requises étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

Évaluation de la valeur

L'information présentée aux fins d'examen en appui à l'exigence relative à la valeur comprenait des données de quatre essais en champ réalisés au Canada. Les résultats montrent que l'herbicide Tundra supprime l'érodium ciculaire lorsqu'il est appliqué en mélange en cuve avec du 2,4-D Ester + AMS. Les essais en champ indiquent également un degré acceptable de sensibilité des cultures. L'érodium ciculaire est une mauvaise herbe annuelle ou d'hiver pour laquelle il existe relativement peu d'options de suppression chimique. L'option d'ajouter du 2,4-D Ester + AMS en tant que produit d'association en mélange en cuve donnera aux agriculteurs une option de suppression en un seul passage d'une large gamme de mauvaises herbes que supprime l'herbicide Tundra utilisé seul, y compris l'érodium ciculaire.

Conclusions

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la présente demande et juge que les renseignements sont suffisants pour modifier l'homologation de l'herbicide Tundra afin d'inclure une allégation de suppression de l'érodiu m cicutaire lorsqu'il est appliqué en mélange en cuve avec du 2,4-D Ester + AMS dans le blé de printemps, le blé d'hiver et le blé dur ainsi que l'orge.

Reference

List of Studies/Information Submitted by Registrant

2368041 Infinity, Tundra and Velocity M3 All-in-One Herbicides – Label expansion to include tank-mix with 2,4-D Ester for control of stork's-bill, DACO: 10.1, 10.2, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.3(B)

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2014

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.